

### Positionnement du SAFPT concernant les Grèves

Suite à l'Assemblée Générale des 8 et 9 juin 2017 à FECAMP (Seine Maritime), sur proposition des membres du Bureau National et à la décision qui a été prise, à l'unanimité des membres présents, nous vous informons ci après de la position de notre syndicat dans les mois à venir en ce qui concerne les appels à la grève.

Sans être devins, il semble que les réformes qui seront menées, déclencheront des mouvements nationaux !

D'ores et déjà, le S.A.F.P.T déclare qu'il ne participera pas systématiquement à ces grèves :

- ✓ parce qu'elles remettent en cause le pouvoir d'achats des agents,
- ✓ parce qu'elles sont « des grèves fourre-tout »,
- ✓ parce qu'elles sont initiées par des organisations syndicales ayant donné des recommandations ou des consignes de votes politiques, ce qui est indigne d'un syndicat qui se doit de négocier, à chaque instant et à tous les niveaux, avec des élus de tous bords dans le respect des droits et obligations des agents,
- ✓ parce que les décisions dénoncées lors des grèves ont souvent été validées en amont par ces mêmes représentants syndicaux siégeant, en autres, en CSFPT.

Dorénavant, de par ces explications et sa totale indépendance, le S.A.F.P.T continuera à déposer ses propres préavis de grève avec ses revendications propres et du moment.

Celles-ci ne concerneront, par ailleurs, que les agents territoriaux puisque ce sont eux, et eux seuls, que nous défendons.

LE BUREAU NATIONAL

